



Commune des  
Ponts-de-Martel

# **Gestion des déchets**

## Informations diverses

novembre 2011

Madame, Monsieur,

La déchetterie du Voisinage continue de remporter un vif succès, ce dont nous vous remercions. La nouvelle gestion des déchets approchant à grands pas, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous tenons à vous rappeler certains points et vous informer de nouveaux éléments :

**Horaires d'ouverture hivernal de la partie surveillée de la déchetterie du Voisinage :** tout en conservant l'horaire habituel de la déchetterie, le Conseil communal a décidé de la **fermer le mardi soir en hiver**. Cette modification d'horaire s'effectuera chaque année, lors du passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver et vice-versa. A noter encore que **la déchetterie sera fermée du 22 décembre 2011 au 3 janvier 2012 y compris**.

**Récupération du vieux papier :** deux moyens sont à votre disposition afin d'évacuer votre vieux papier l'année prochaine : par le biais de la benne prévue à cet effet à la déchetterie du Voisinage ou en déposant vos paquets ficelés les 28 avril et 27 octobre 2012 devant votre domicile afin qu'ils soient pris en charge par l'Union Cadette.

**Déchets d'entreprises :** la déchetterie du Voisinage est ouverte aux entreprises uniquement pour l'évacuation du papier, du carton et de la ferraille. Nous les prions d'évacuer les autres types de déchets par leurs propres moyens.

**Points de vente des sacs poubelle officiels :** aux Ponts-de-Martel, vous pourrez acheter des sacs poubelle officiels, de 17, 35, 60 et 110 litres, dans les commerces suivants : Fromagerie Les Martel / Kiosque-bar de la Grand-rue / Aux p'tits oignons / Proxi / Quincaillerie Benoit.

**Déchets encombrants combustibles :** le ramassage porte à porte des déchets encombrants combustibles ayant été supprimé, la benne à votre disposition à la déchetterie du Voisinage vous permet de les évacuer.

**Espace troc :** un espace troc est à votre disposition à la déchetterie du Voisinage. Ainsi, un objet peut faire des heureux pour la deuxième fois avant d'être recyclé.

Dès que de nouveaux éléments liés à la gestion des déchets auront été fixés, le Conseil communal vous en tiendra bien entendu informés lors d'un prochain tout-ménage.

En vous souhaitant un passage serein à la nouvelle gestion des déchets, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Le Conseil communal